



**COMMUNE
DE
GRYON**

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la Loi du 30 août 2022
sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)

PROPRIÉTAIRE (S)			
Nom(s) :		Prénom(s) :	
Adresse courrier :		NPA Localité :	
Téléphone :		Courriel :	

BIEN-FONDS CONCERNÉ	
Parcelle (s) RF No :	Adresse bien-fonds :
Entreprise en charge des travaux (facultatif) :	

OBJET(S) DU PATRIMOINE ARBORÉ FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire

Joindre impérativement un plan de situation indiquant, par numéro, l'emplacement du patrimoine arboré concerné, ainsi que des photographies de chaque arbre indiqué. A défaut, la demande sera renvoyée pour complément.

DEMANDE : Abattage Elagage hors entretien courant
 Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal, No sur plan :

(La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO)

MOTIFS : Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés Entrave avérée à l'exploitation agricole
 Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)
 Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO), n° CAMAC :.....
(La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire)
 Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)

Description des motifs de la demande :

.....

.....

.....

PLANTATIONS COMPENSATOIRES				
*N° sur plan	Nombre	Essence compensatoire ou autre mesure en faveur du patrimoine naturel (biotopes, prairie fleurie, etc)	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)

Joindre un plan de situation indiquant, par numéro, l'emplacement des plantations compensatoire

Lieu et date : Signature (s)

Aucun travail ne pourra être exécuté sans autorisation municipale

